

CAHIERS NOIRS DU TRENTE CINQ



Bulletin de la CNT Education 35



Novembre 09

«rien n'est aussi stupide que l'intelligence orgueilleuse d'elle-même» - Bakounine

FIN DE L'ÉCOLE POUR TOUS

Editorial



Vu, par une lectrice attentive de Ouest-France de ce jour 15 septembre 2009 un article concernant Acadomia Entreprise spécialisée dans la vente de cours individuels et le suivi scolaire, intitulé : Bac raté, cours privés remboursés. Si l'élève échoue à l'examen, la société Acadomia s'engage à redonner l'argent aux parents, soit 1 770€. D'après cet article : les parents faisant appel à cet entreprise bénéficieront d'un crédit d'impôts et en cas d'échec de l'enfant le coût du service leur sera remboursé.

En effet, dans la mesure selon laquelle ce service pédagogique de suivi scolaire est un emploi de service comme un autre, car après tout réordonner des cerveaux c'est faire du net, c'est comme le lavage des sols, on n'y fait appel qu'à des emplois nouveaux, non qualifiés, mais, Monsieur, c'est cela justement que garantie leur nouveauté : techniciens de surfaces, assistants de vie solaire, coach...tous des nouveaux métiers qui n'ont absolument rien à voir avec les répétiteurs d'autrefois..Il est donc tout à fait normal que ces nouveaux services bénéficient des aides de l'état.

Bien évidemment l'investissement est lourd, qu'à cela ne tienne les économies réalisées ici et là par le dégraissage effectué par les préhistoriens devraient suffire et puis les prestations familiales peuvent aussi être mises à contribution, pourquoi pas une prime de rentrée comme pour l'achat du cartable ? Il s'agit donc bien d'une forme de privatisation puisque ce qui n'ira pas dans les caisses de l'état ira à Acadomia. Mais au-delà de l'aspect économique ce sont les progrès sociaux et éducatifs qui sont immédiatement menacés. Nous revoici plongés dans la Grèce antique par les lettrés au pouvoir, l'inspecteur général Darcos en tête, celui qui traduit si bien le grec ancien, en direct à la télévision, ne vient-il pas d'être nommé Ministre du travail ?

Car ces nouveaux maîtres à penser, jamais à cours de tradition, véritables re-fondateurs de l'école, de l'école de la réussite, voudraient nous ramener à ce paradis perdu des hellènes. Le nouveau pédagogue cet esclave lettré qui portait le cartable du jeune citoyen bénéficiera d'un accès direct aux cours du professeur, mis en ligne et éventuellement pourquoi pas, à terme, des notes obtenues par

son élève, car il ne s'agit après tout que de mesurer l'assiduité.

Le néo pédagogue sera-t-il rémunéré en fonction des résultats de celui-ci ? Et en cas de contre performance le remboursement prévu à la famille sera-t-il pris sur cette rémunération ? L'esclave pédagogue devait bien, lui, mériter sa liberté et ne l'obtenait que lorsque le jeune maître devenait un citoyen confirmé.

Ce projet nous le savons est voué à l'échec et les enquêtes menées sur les cours individuels à domicile ou par correspondance, fussent-ils électroniques, sont catastrophiques et cela les ministres qui se succèdent le connaissent parfaitement.

De quoi s'agit-il donc en réalité ?

Il s'agit du financement indirect, par crédits d'impôts, d'un organisme de formation privé à caractère commercial et donc lucratif par l'état...Encore un pas de fléchi ou une marche descendue c'est selon.

La fin de l'école publique et la mise en concurrence de l'enseignement non lucratif.

Il devrait y avoir là de quoi faire l'union syndicale...

de quoi faire crier tous les gaullistes, au saccage du travail de démocratisation et de modernisation de l'enseignement effectué par le Général : le collège pour tous, puis l'ouverture des lycées d'enseignement professionnel, la création des IUT...

Le financement de la formation professionnelle associative, par les conseil régionaux aux associations d'éducation populaires avait permis d'acheter le passe-partout et de forcer les portes de l'éducation nationale. Le motif en était l'échec scolaire, les non-diplômés...les associations s'étaient auto-proclamées fédérations complémentaires « complétives » à l'école publique ce qui avait déjà des relents des anciens cours complémentaires préparant au « certif ». Aujourd'hui Acadomia (l'académie à la maison) va permettre à l'éducation nationale de remettre au goût du jour le précepto-rat.

Gildas Duplenne

Sommaire

PAGE 2 : 2009-2010
Qu'est-ce qu'ils comptent encore détruire ?

PAGE 3: Licenciaments et précarisation dans la fonction publique !
RGPP mode «d'emploi». **PAGE 3 : Les cadets me soucient.**

PAGE 4 : La CNT c'est quoi ?

www.cnt-f.org/le

POUR UNE ÉCOLE ÉMANCIPATRICE

POUR UNE RÉVOLUTION

PÉDAGOGIQUE
ÉDUCATIVE
SOCIALE
CNT FTE



2009-2010 :

QU'EST-CE QU'ILS COMPTENT ENCORE DÉTRUIRE ?

En juillet dernier une note ministérielle faisait le point sur les dernières réformes et dessinait celles à venir. Instructif...

Après un topo triomphaliste sur les réformes de l'année passée qui fait l'impasse sur les résistances de nombre d'entre nous et sur les petits arrangements d'une majorité des enseignants. Ainsi combien d'enseignants ont bidonné les évaluations CE1 et CM2, que ce soit en aidant les élèves, mieux, en les laissant s'entre-aider ou de quelque autre façon, c'est :

Le retour de la semaine de 4 jours et demi

Outre la poursuite des réformes engagées, le ministère prévoit une nouvelle réorganisation de la semaine de 4 jours en diminuant la journée des élèves de 45 minutes qui seront rattrapées par 3 heures de cours le mercredi matin. Il y aurait donc cours 5 matinées par semaine et 4 après-midi.

L'aide personnalisée : suite et fin pour les Rased

Pour ce qui est du soutien, il est intéressant de voir le glissement sémantique. Alors que l'aide personnalisée avait été créée pour les élèves « qui rencontraient une difficulté passagère » les élèves en grande difficulté devant relever des réseaux d'aide, désormais « il est paradoxale que les élèves les plus en difficultés soient écartés de l'aide personnalisée ». On voit bien comment le Ministère enterre les Rased : il existe dorénavant l'aide personnalisée, qu'on se débrouille avec ! Pourtant dans ce même rapport, le Ministère reconnaît que pour les élèves les plus en difficultés le soutien n'apporte pas d'améliorations ! On voit comment grâce à l'argument de l'échec scolaire Darcos et maintenant Chatel ont réalisé leur objectif d'économies en supprimant les réseaux d'aide.

Dernière chose à signaler : la suppression des heures accordées aux équipes enseignantes pour l'organisation du soutien.

Les évaluations ou la mise en place d'un « système qualité »

Le ministère se gargarise des évaluations qui permettent la mise en place à l'intérieur de l'Education Nationale d'un système de qualité où l'enseignant n'a plus que pour mission de « faire valider des items du socle commun » à des élèves réduits au rang de numéro d'identifiant Base-Elèves. On notera la formidable phrase « La notion de résultat attendu fait son apparition », c'est-à-dire qu'une classe donnée doit, obtenir des résultats conformes à une statistique arbitraire. Ce système enterre définitivement toute notion d'émancipation ou même de plaisir d'apprendre.



La nouvelle lutte contre le « grignotage des horaires »

Cette vision purement comptable de l'Education est confirmée par un des nouveaux axes de répression du ministère : la lutte contre « le grignotage des horaires », expression qui réapparaît plusieurs fois dans le document.

Imaginez, les enseignants font parfois sortir des élèves de leur classe, certains font même venir des intervenants ! Tout ça au détriment de l'apprentissage des sacro-saints COS et autres problèmes sur le remplissage de la baignoire qui fuit. Face à cette gabegie qui a trop duré il est urgent de « limiter le nombre d'agrèments ». Fini l'artiste qui intervenait en arts plastiques, fini le voyage scolaire à l'île d'Oléron où vous emmeniez des gamins qui n'avaient jamais vu la mer, ils n'entrent pas dans le référentiel qualité dont le ministère a décidé !

EPEP : nouvelle loi en octobre

Sinon le retour des Etablissements Primaires d'Enseignement Public est aussi signalé avec l'annonce d'une nouvelle proposition de loi dès octobre. Pour rappel les EPEP prévoient la création d'un poste de super-directeur à partir de 7 classes qui sera notre supérieur hiérarchique. Les EPEP prévoient aussi un pouvoir de décision pour 50% des voix en faveur des municipalités dans les Conseils d'école ...en bref un maire pourra par exemple décider du projet d'école.

De notre côté il est donc urgent de renouer avec un syndicalisme de lutte, autogestionnaire et libre de toute hiérarchie, afin que nos braves supérieurs arrêtent de se gargariser à longueur de formules lénifiantes telles que « La culture de l'évaluation et le pilotage par la performance progressent. » et que le service publique d'éducation redevienne synonyme de qualité et d'émancipation...



LICENCIEMENTS ET PRECARISATION DANS LA FONCTION PUBLIQUE !

RGPP MODE « D'EMPLOI ».

Mesure phare du gouvernement Sarkozy, la Loi sur la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) était mise sur les rails dès l'été 2007 et confiée au Ministre du budget.

Déjà des fusions de services, la création d'Établissement Public Administratif (EPA) permettant des recrutements à profil, l'externalisation de services par le recours à des Partenariats Publics Privés (PPP) ont été mis en place.

L'objectif était annoncé : la réduction drastique des personnels et la mise en place de méthodes de management à l'image du privé.

Ce sont ainsi 180.000 postes, dont 100.000 dans l'Éducation Nationale qui doivent disparaître d'ici à 2011, bien au-delà du non remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite.

Ne manquait pour la mise en place de ce plan de licenciements que la « boîte à outil » selon l'expression d' Eric Woerth.

C'est chose faite depuis le mois de juillet, sans

opposition autre que déclamatoire des syndicats « responsables » d'un appel unitaire aux agents à écrire à leur député !

L'adoption en juillet de la « Loi sur la mobilité des fonctionnaires » permet de « sortir » les agents par une série de dispositions :

l'Art 7 des licenciements ou des mises en disponibilité d'office sans solde. Il permettra au bout de 2 ans, de mettre d'office en disponibilité sans solde ou en retraite d'office tout agent refusant trois postes proposés, y compris non adaptés à sa qualification sur les 3 versants de la Fonction Publique (État – Collectivité – Santé).

L' Art 8 complète le dispositif en permettant à l'État de « proposer » aux agents des postes multiples à temps partiel, cumulés sur les trois versants de la Fonction Publique.

3 refus entraîneront là aussi le licenciement de l'agent.

L' Art 9 enfin permet de faire appel à des entreprises privées d'intérim (L1251-1 du Code du Travail) pour assurer les vacances temporaires de postes publics : remplacement des congés longs, Heures supplémentaires des enseignants...

Il y a donc urgence à construire un front du refus radical et massif !

L'auto-organisation des personnels, soutenue par les organisations syndicales, doit être une priorité, vers la grève générale : l'attaque la plus grave jamais organisée contre la Fonction Publique ne peut se contenter de sporadiques « journées d'action » !

DoinelPop, STE 35.

Lu ceci à propos de l'organisation de tables rondes devant plancher sur le rapprochement entre les jeunes et les policiers qui ont eu lieu cet été :

LES CADETS ME SOUCIENT

« Passées les notes d'intention de chacun des membres du gouvernement présents – Xavier Darcos souligne les malentendus entre la police et les « jeunes », Martin Hirsch pose la question des relations entre les institutions et ces mêmes « jeunes » – la parole est donnée aux invités de la maison Beauvau. Mais personne ne la prend. Finalement, c'est Siham Habchi, présidente de Ni Putes Ni Soumises qui ouvre le bal des invités. Elle aborde deux thèmes qui reviendront plusieurs fois dans les différentes prises de paroles : l'importance de maintenir les cadets de la République qui sont « un signal fort envers la jeunesse » et l'idée de faire des stages au sein de la police, même

pour le personnel associatif.

Les cadets de la République sont une institution mise en place en 2005 pour faire la promotion de la diversité au sein de la police, et qui donne le droit à une formation alternée d'un an en école de police et en lycée professionnel, en vue de passer le concours de gardien de la paix. Dernièrement cette mesure a été remise en cause, et on a craint pour son maintien. Brice Hortefeux en a profité pour s'expliquer sur cette « erreur » qu'aurait constitué sa disparition : « Le directeur compétent à l'époque était en fin de fonction et de plus il y avait le changement de gouvernement », au final avec toutes ces perturbations, il y a eu un « problème budgétaire ». Le problème a été résolu et le statut de cadets de la République sera maintenu. »

J'en ai froid dans le dos ! Cette société me fait peur. A l'heure de la rentrée scolaire dont on sait qu'elle va se faire avec des réductions d'effectifs et la non reconduction des contrats d'auxiliaires de vie scolaire et autres emplois précaires les ministres du travail, de l'intérieur (ex ministre de l'éducation nationale) et chargés de mission annoncent des mesures d'embrigadement de la jeunesse dans la continuité de la désastreuse politique d'exemplarité

des grands frères et avec l'approbation des associations (représentatives ?) mais surtout le silence complet des syndicats enseignants (représentatifs !).

La fermeture des écoles normales, puis celle des IUUFM et l'abandon de filières complètes d'enseignement professionnel le désengagement total de l'état dans la formation professionnelle (métiers du secteur social entre autres) au profit de quelques propositions de préparations à des concours de gardien de la paix ouvertes aux candidats sur des critères de discrimination positive (promotion de la diversité) m'inquiètent un peu plus chaque matin.

Face à l'échec de la politique libérale, marchandisation de l'enseignement et usage intensif d'outils de persuasion, c'est une réponse coercitive aux enjeux éducatifs qui nous est imposée sur fond d'échec scolaire, de violence dans les collèges et de manque de moyens de police au service de l'éducation.

Quelle société veut nous proposer ce nouveau gouvernement et ses nouveaux Directeurs, dont les pouvoirs de décisions budgétaires ignorent les restrictions, en maintenant ce corps, dernier ? de cadets de la République, qui me soucient.



Gildas Duplenne





La CNT, c'est quoi ?

La Confédération Nationale du Travail est une organisation syndicale, implantée sur l'ensemble du territoire français. Elle existe dans de nombreux secteurs professionnels, aussi bien publics que privés et tente de mettre un place un syndicalisme innovant que remet enfin les adhérents et militants au cœur de l'organisation et des décisions.

Dans l'éducation, bien que minoritaires face au léviathan FSU et ces déclinaisons catégorielles, nous prétendons à l'existence et à un autre syndicalisme :

Un syndicalisme interprofessionnel et solidaire

Afin de lutter contre tout corporatisme, la CNT Éducation réunit l'ensemble des personnels - précaires ou titulaires - travaillant dans le secteur éducatif du privé comme du public (institutrices, professeurs, agents administratifs et techniques, etc.). Elle syndique également des lycéens-nes et des étudiant(e)s et agit en étroite relation avec les autres syndiqué-e-s de la CNT : chômeurs, précaires et salariés de la production, de l'industrie et les services, PTT...

Un syndicalisme autogéré

La CNT Éducation est le seul syndicat qui refuse de participer aux différentes instances paritaires de gestion. Elle fonctionne donc sans permanent, ses militants et militantes, bénévoles, ne bénéficient d'aucune "décharge" syndicale contrairement à toutes les autres organisations. Les décisions sont prises en assemblée générale ; les délégués, élus sur des mandats précis sont révocables à tout moment.

Un syndicalisme révolutionnaire

La CNT Éducation ne limite pas la lutte syndicale aux nécessaires revendications à court terme. Elle combat l'organisation capitaliste et hiérarchique de la société actuelle ; elle lutte pour un changement révolutionnaire, égalitaire et autogestionnaire de l'école et de la société.

Un syndicalisme de combat

La CNT Éducation rejette toute idée de collaboration avec les dirigeants du système éducatif. Ses moyens d'action sont ceux du mouvement social lorsque celui-ci décide de renouer avec les pratiques du syndicalisme révolutionnaire (grève générale et reconductible, désobéissance civile, occupations, auto-organisation, coordinations, collectifs syndiqués/non syndiqués...), etc...

Un syndicalisme porteur d'un projet éducatif et pédagogique

Si la CNT Éducation défend le service public d'éducation, elle n'en porte pas moins un regard critique sur son fonctionnement actuel (élitisme, individualisme, privatisation rampante, bureaucratie, etc.). Elle prône l'utilisation de pédagogies individuellement et socialement émancipatrices ainsi que la laïcité (indépendance de l'école vis à vis des églises, des entreprises, des politiciens et de leurs forces de l'ordre) et la mise en place de la démocratie directe au sein des établissements scolaires...

Un syndicalisme internationaliste

L'un des fondements de notre syndicalisme est son internationalisme. Tant au niveau européen que mondial, la CNT-FTE tente de développer des relations de solidarité et de lutte avec d'autres organisations qui se reconnaissent dans ses orientations.

Ainsi, le syndicat CNT des Travailleurs de l'Éducation d'Ille-et-Vilaine est implantée dans quelques lycées rennais et du département. Il regroupe des enseignants, des CPE et des agents techniques. A leurs côtés militent des salariés et des étudiants des universités de Rennes 1 et Rennes 2, des retraités.

Ayant vocation à porter nos revendications et nos pratiques, nous vous invitons à nous contacter et nous rejoindre dans la lutte !

- Je souhaite recevoir par courriel la lettre mensuelle aux sympathisants.
- Je souhaite prendre contact avec le STE - CNT 35 et être invité-e à la prochaine Assemblée Générale.

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Courriel :

Brèves

DAL 35

L'Union locale de la Confédération Nationale du travail d' Ille-et-Vilaine (UL-CNT35) fait partie du Réseau « Logement pour Toutes et Tous » 35. Elle soutient les initiatives du réseau logement et tout particulièrement les actions du DAL35.

Répression à Poitiers

La Fédération CNT des travailleurs de l'éducation s'élève contre la répression féroce qui s'abat sur des camarades à Poitiers depuis le 10 octobre.

Suite à la manifestation contre l'enfermement et la construction de la prison privée de Vivonne, dix-huit personnes, ont été arrêtées et placées en garde à vue.

Retrouvez toutes ces infos sur la lettre aux sympathisants-es.

Comme l'ensemble des publications de la CNT, ce journal est réalisé par des militant-e-s ne bénéficiant pas de décharges syndicales, après leurs heures de travail.

Contacts :

CNT STE 35 - BP 30423
- 35004 Rennes Cedex
Tel.: 02 99 53 32 22
Fax : 02 99 63 12 58
Courriel : ste35@cnt-f.org

Imprimerie spéciale
N° CAPP en cours
Directeur de la publication :
Jean-Christophe Petit

Ne pas jeter sur la voie publique

Abonnement 3 mois gratuits au COMBAT SYNDICALISTE

Nom: Prénom: Adresse: Ville + CP:
 Mail: Profession: Secteur d'activité:
 Merci d'écrire en capital - Coupon à renvoyer à: **CS administration : 18 avenue de la Gloire 31500 Toulouse**

